



PREIGNAN

www.preignan.fr - Décembre 2023

Retrouvez en temps réel
toute l'actualité et
toutes les informations
de la commune, sur :

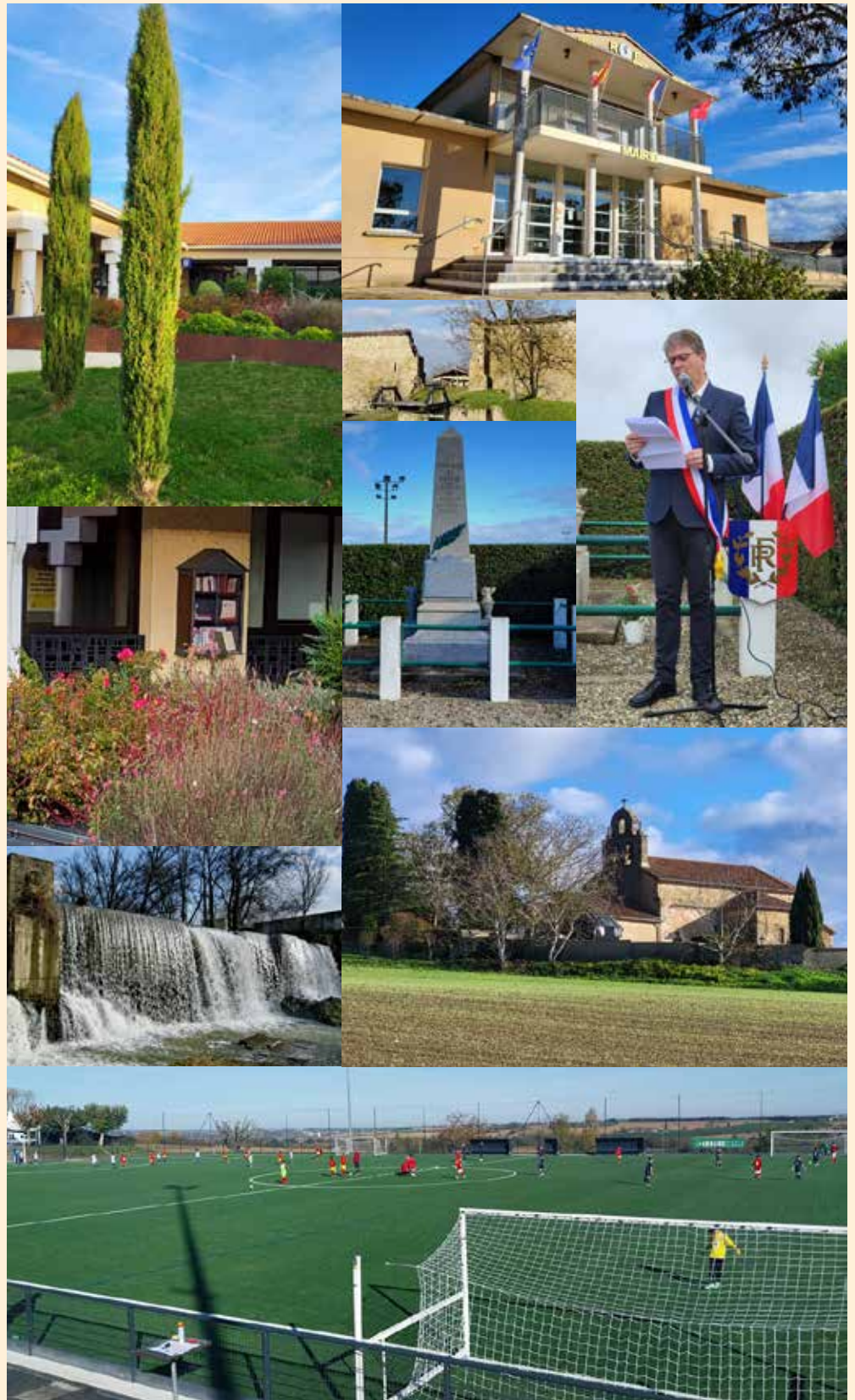
Le site internet de Preignan
www.preignan.fr



l'application mobile



le panneau d'information
lumineuse





LE MOT DU MAIRE

Preignanaises, Preignanais, Chers concitoyens,

L'année 2023 touche à sa fin. Elle fut dense en événements et nous laissera un goût amer marqué, désormais, par l'absence de Pascal Mercier qui nous a quitté en ce mois d'avril. Les agents et son équipe municipale n'ont pas faibli et nous avons assuré la continuité de notre action. Telle est la mission qu'il nous a confiée et je tiens à les remercier ici, toutes et tous, pour l'excellent travail qu'ils fournissent, dans un état d'esprit remarquable et empreint de bienveillance, à bien des égards. Enfin, à celles et ceux d'entre vous que je croise au quotidien, merci pour vos marques de soutien.

Vous tenez dans vos mains le traditionnel numéro de la revue municipale « Vivre à Preignan ». Je vous invite à vous attarder quelques instants sur la page consacrée aux finances de votre commune.

Un petit rappel sur l'imposition locale : la taxe foncière est le résultat d'un taux (voté par le conseil municipal) appliqué à une base déterminée chaque année par l'état. Cette base de l'état a subi, pour 2023, une significative augmentation de 7.1%. C'est la raison pour laquelle, le conseil municipal a voté la reconduction du taux en vigueur sans augmentation pour 2023.

Il convient de souligner la maîtrise des dépenses. Les postes budgétaires sont, dans leur ensemble, contenus dans les prévisions votées en avril dernier : des économies sur certaines dépenses permettent d'absorber les imprévus sans mettre en péril l'équilibre financier.

Notons aussi le désendettement de la commune : en effet, depuis 2019, la commune a amorcé un désendettement lié à l'extinction de gros prêts contractés pour accompagner le développement de Preignan sur les 30 dernières années.

Cette situation nous permet d'engager les projets initiés avec Pascal Mercier et de restructurer nos équipements devenus obsolètes avec l'âge, énergivores et insuffisants avec l'accroissement de la population; comptons parmi ceux-ci la transformation du terrain de foot naturel en terrain de sport synthétique.

Cette magnifique réalisation est financée à hauteur d'environ 62%, par le biais de notre contrat Bourg-centre, avec nos partenaires que sont l'état, la Région Occitanie, le Département du Gers, l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, l'Agence Nationale des Sports et la Fédération Française de Football. Cet ensemble sportif, adapté à la pratique du football et aux normes exigées par les instances nationales, n'est pas exclusivement réservé au seul club du SCP et son école de foot, mais est également ouvert aux écoles du territoire, aux associations sportives de la commune, dans un cadre précis et géré selon un planning d'utilisation maîtrisé. Par nature, cette structure rentre totalement dans notre démarche vertueuse en matière écologique et économique, quelques lignes y sont consacrées dans ces pages.

Je considère cette première réalisation comme un acte fondateur qui en appelle d'autres. L'équipe municipale est à l'œuvre, des réflexions sont d'ores et déjà engagées en matière de mobilité douce, rénovation et valorisation de notre patrimoine, ré appropriation et embellissement de l'espace public, redistribution et création de surfaces afin, notamment, de loger les activités de notre tissu associatif toujours impliqué et actif.

En ces temps troubles, où l'ambiance y compris internationale, fragmente et oppose les populations, où la peur de l'autre est un exhausteur de haine qui ne mène qu'à la violence imbecile et fait ressurgir des comportements du passé qui nous ramènent aux heures noires qui saignèrent notre continent, il est nécessaire de sortir de nos maisons, de nous fréquenter, de nous mélanger, d'échanger ensemble et de faire, en quelque sorte, connaissance. Aussi, je vous propose de vous rapprocher de nos associations et de leurs offres. Elles sont un maillon essentiel au renforcement de ce lien social primordial à la vie de Preignan.

Voici donc 2023 qui s'achève et le temps des réjouissances en famille ou entre amis qui s'annonce. C'est au seuil de cette nouvelle année, que l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons le renouveau et la concrétisation de tous vos projets ainsi que de très bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Jérôme LASSERRE
Maire de Preignan

**La cérémonie des vœux 2024 aura lieu
le vendredi 5 janvier à 19h
à la Maison du Temps Libre.**

BUDGET / FINANCES

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

- **La section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergies, fournitures, personnel, ...).
- **La section d'investissement** retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune (travaux, achats de matériels...).

Ce budget a été établi avec la volonté :

- De **maîtriser les dépenses de fonctionnement** pour préserver la capacité d'autofinancement. et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune.
- D'**utiliser les capacités d'autofinancement** pour financer les investissements en limitant le recours à l'emprunt.
- De **mobiliser des subventions** chaque fois que cela est possible.

Dans la section de fonctionnement, l'essentiel à noter est la hausse importante du prix des fluides et des consommables ainsi que la revalorisation de la valeur du point d'indice, les augmentations du SMIC pour ce qui caractérise les dépenses de personnel, et ce, afin de prendre en considération l'augmentation du coût de la vie.

Les recettes de fonctionnement principalement issues de la fiscalité ont été estimées d'après les notifications reçues des services de l'Etat.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Cpte adm. 2022	BP 2023
Charges à caractère général		236.735,03	415.020,92
Charges de Personnel		491.264,81	543240,00
Autres charges de gestion courante		52.418,02	58.410,00
Charges Financières		17.947,64	15.250,00
Charges exceptionnelles			1.500,00
Dotations aux amortissements			200,00
Virement à la sect. d'investissement			200.455,00
Total des dépenses		798.395,50	1.234.075,92
FONCTIONNEMENT	Recettes		
Atténuation de charges		26.477,52	31.000,00
Produits des services		76.844,68	81.350,00
Impôts et Taxes		551.466,93	577.550,00
Dotations		341.862,45	349.005,00
Autres produits de gestion courante		3.887,23	5.510,00
Produits financiers		35,49	30,00
Excédent de fonctionnement de N-1			189.630,92
Total des Recettes		1.002.369,66	1.234.075,92
Résultat de l'exercice 2022		203.974,16	
Report excédent Fonctionnement N-1		190.073,51	
Résultat CA 2022 fonctionnement		394.047,67	

INVESTISSEMENT	Cpte admin	RAR 2022	BP 2023	RAR 2022
Dépenses	2022			+ BP 2023
Rembours. emprunts	102.632,30		106.000,00	106.000,00
Immob. incorporelles	3.780,00	8.700,00	35.905,00	44.605,00
Immob. corporelles	171.024,38	13.814,74	177.250,00	191.064,74
Immob. en cours			1.270.252,00	1.270.252,00
Opér. d'équipement	18.198,88			
Total dépenses réelles	295.635,56	22.514,74	1.589.407,00	1.611.921,74
Opér. patrimoniales	19.500,00			
Déficit d'investiss.				186.914,36
Total dépenses	315.135,56	22.514,74	1.589.407,00	1.798.836.10
INVESTISSEMENT				
Recettes				
FCTVA	37.065,88			28.500,00
Taxe d'aménagement				12.000,00
Subv. d'équipement	50.822,12	5.012,35	488.667,00	493.679,35
Emprunt				859.785,00
Excédent capitalisé	225.218,31			204.416,75
Total recettes réelles	313.106,31	5.012,35	488.667,00	1.598.381.10
Virt. section foncion.				200.455,00
Opér patrimoniales	19.500,00			
Total recettes	332.606,31	5.012,35	488.667,00	1.798.836.10

Résultat exercice 2022	17.470,75
Report defc invest N-1	-204.385,11
Résult. CA 2022 invest.	-186.914,36
Solde restes à réaliser	-17.502,39
Résultat global 2022	-204.416,75



Les dépenses d'investissement traduisent l'attachement de l'équipe municipale à **maintenir le patrimoine communal en bon état de conservation**, mais aussi à offrir aux Preignanais **des équipements de qualité**. Ainsi, la transformation du terrain de football naturel en terrain synthétique donnera la possibilité aux clubs sportifs, aux écoliers... de jouir d'un équipement en toutes saisons, équipement qui ne nécessitera plus d'arrosage et encore moins de tonte ! Les recettes d'investissement sont pour leur grande majorité issues des subventions perçues au titre des projets initiés. Rappelons que **les subventions ne sont perçues qu'une fois les dépenses acquittées !**

Le projet majeur de l'année 2023 est la transformation du terrain de football naturel en terrain synthétique.

C'est un projet subventionné à 62% !

Dépenses	
Maitrise d'oeuvre	48.024,85
Terrain synthétique	961.877,83
Vestiaires modulaires	343.024,00
Contrôle	9.369,00
Total dépenses	1.362.295,68
Recettes	
Subv DETR tranche 1	346.958,60
Subv DETR tranche 2	92.208,20
Subv Région	150.000,00
Subv Département	105.000,00
Subv Ag. Nation. du Sport	100.000,00
Subv Ligue football	50.000,00
Autofinancement	518.128,88
Total Recettes	1.362.295,68

VIE MUNICIPALE

Urbanisme et Travaux

Après une période plutôt calme, la reprise est amorcée et nous enregistrons 15 permis de construire et 16 déclarations préalables.

Ci après quelques uns des principaux travaux réalisés :

A l'école primaire,

- la réfection du sol d'une classe vétuste.
- l'installation d'une cabane pour rangement dans la cour du bas.

A l'école maternelle,

- l'installation de la climatisation réversible.

Un gazon synthétique remplace la pelouse du stade de foot

Le terrain construit en 1986, avait atteint ses limites sportives et environnementales.

L'entretien de ce dernier était onéreux (arrosage, décompactage, sablage, semences, engrais, tonte,...) et malgré tous les efforts de la commune, l'aire de jeu était médiocre (car trop utilisée) et souvent impraticable.

Ce nouveau revêtement est parfaitement perméable. Doté d'un remplissage 100% organique et biodégradable fabriqué à Tarbes, il ne nécessite que très peu d'entretien et permet une utilisation 7 fois supérieure à un gazon naturel. Cette nouvelle installation sera utilisable toute l'année et permettra aux quelques 300 licenciés du club de foot d'évoluer dans les meilleures conditions. L'enceinte sera interdite au public mais accessible aux associations du village ainsi qu'au groupe scolaire de Preignan pour diverses activités sportives.

Inauguration de l'impasse ROBERT CAPDEVILLE

Le 7 octobre 2023, nous avons procédé à l'inauguration de l'impasse Robert CAPDEVILLE, nom donné à cette voie communale qui a été créée pour desservir le tout dernier lotissement réalisé au nord de la commune, en descendant la rue Emile Zola, en direction de la RN21, vers le Rambert.



Bien souvent, le promeneur chemine dans Preignan et emprunte des rues portant le nom de personnalités historiques connues, d'autres moins connues; il se demande parfois qui étaient cette femme ou cet homme. Robert Capdeville est né en 1916, sur la commune de Roquefort dans notre canton. En 1941, il épousa Paulette, fille d'Elie Charlas, rescapé de la grande guerre et maire de Preignan de 1943 à 1953. Leur 1ère demeure sur la commune fut le Moulin du Rambert, qu'il acheta et exploita, puis, en 1950, il crée la Station-service et la maison attenante, siège de son activité professionnelle et son lieu de vie jusqu'en 1975; il prendra alors sa retraite et intégrera sa dernière résidence chemin de Forman. Robert Capdeville entre au conseil municipal en 1944, au côté du maire Elie Charlas, son beau-père; il lui succédera en 1953 et accèdera à la fonction de Maire et fera entrer Preignan dans l'ère moderne d'après-guerre. Depuis 1950, l'école de La Testère et celle de Preignan ne font plus qu'une. Il créera le poste de secrétaire de Mairie, assuré par Paulette son épouse, il engagera la mutation du groupe scolaire, l'aménagement du logement de l'instituteur, de la mairie. Il aménagera les routes, celle de Gaudoux à Preignan notamment, il contribuera à l'électrification rurale, à l'adduction d'eau potable, au téléphone. Vers la fin des années 60, la population de Preignan est en baisse : pour mémoire, elle sera de 183 habitants en 1968. Il créera donc le 1er lotissement communal sur le bas du village, décision prise en 1967, première tranche commencée en 1969.

Robert Capdeville achèvera son mandat en 1983, il s'éteindra 12 ans plus tard. Il aura passé 40 ans au service de sa commune, de son territoire, au service des autres. Comme un clin d'œil à l'histoire, à son histoire, la plaque qui porte désormais son nom baptise le dernier lotissement réalisé à ce jour à Preignan et elle est tournée vers le moulin du Rambert, sa première demeure sur la commune.

Cérémonie du 11 Novembre

Nous étions nombreux, ce samedi 11 novembre, jour de commémoration de l'armistice de la grande guerre 14 - 18, cérémonie rendant aussi hommage à tous les soldats tombés au combat lors de la seconde guerre mondiale et lors de tous les conflits dans lesquels la France fut et est engagée encore à ce jour.

Le porte drapeau, M. Marcel Nicoletti mena le cortège depuis la Mairie jusqu'au monument aux morts, studieusement suivi par sa troupe du jour, les élèves de l'école Jean Elie Villemur (photo ci contre).

Monsieur le Maire a donné lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des armées, rappelant le souvenir de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes, ceux de 14, ceux de 40 et 44, ceux de 1954 et de 1962, ceux de 1983 ou de 2008, ceux de 2023 et tous les autres.

Puis, sous la direction de Thierry Marin, notre Herbert Von Karajan à nous, ces petits soldats de la paix ont d'abord entonné le « Cant d'Alegria », suivi de l'appel aux morts pour la France. La petite chorale a alors entonné les 3 couplets de notre hymne national, « La Marseillaise », (même si nous n'en connaissons à peine qu'un...) devant une foule attentive et investie (voir photo page suivante).

Le bataillon a ensuite pris la direction de la MTL, en rangs serrés, pour partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité.



DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES PREIGNANAIS

Cartes d'identité et Passeports

Depuis cet été, les rendez-vous d'obtention ou de renouvellement des cartes nationales d'identité et de passeports peuvent être pris sur le site internet de la mairie de Preignan, <https://www.preignan.fr/> Pour réaliser cette demande de rdv en ligne, il faudra se munir de son numéro de pré-demande obtenu, au préalable, via le site de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) <https://ants.gouv.fr> Pour toute aide dans ces démarches numériques, un conseiller numérique, mandaté par Grand Auch Cœur de Gascogne, assure une permanence deux mercredis par mois à la Mairie de Preignan.



Permanence de la Gendarmerie

Tous les lundis, de 14h30 à 18h, la gendarmerie assure une permanence à la mairie. Chacun peut venir, en toute confidentialité, y exposer ses problèmes, demander des conseils, et échanger librement avec l'officier présent.

Boîte à livres

Dernièrement, les agents municipaux ont installé une boîte à livres, sous les arcades du centre commercial, à côté du cabinet médical, sur un lieu de grand passage. Elle est en libre service à l'attention des petits et grands. Chacun peut venir emprunter un livre, le reposer après lecture ou bien y déposer des livres qui connaîtront de nouveaux amateurs.

Bonne lecture à tous !

A l'église de Preignan,

- l'installation d'un système de déshumidification + piquage de murs, et restauration d'un pan de mur intérieur, dans la nef, qui menaçait de tomber.

Sur les parkings de la mairie, de l'école maternelle et du stade

- des ombrières photovoltaïques sont en cours de réalisation.

Renforcement de la défense incendie

- l'installation de 4 nouveaux poteaux incendie, et préparation de l'installation de 2 bâches situées Au Paris et à La Bordeneuve.

DÉPART À LA RETRAITE DE ROSE-MARIE JOFFRES

Après 33 ans passés au service des Preignanais, Rose-Marie JOFFRES a fait valoir son droit à la retraite et a quitté ses fonctions le 31 juillet dernier.

Arrivée à la mairie de Preignan le 1^{er} avril 1990, elle a été recrutée dans le cadre de l'informatisation des tâches administratives, et est venue renforcer ainsi le secrétariat de mairie, dans une commune alors en fort développement. Sa compétence, sa patience, son écoute, sa disponibilité permanente en feront un élément incontournable de la vie municipale, et une pièce maîtresse de l'administration de la commune, aux côtés de Michel RAFFIN, alors secrétaire de mairie en poste. Durant de nombreuses années elle a acquit une expérience précieuse et une connaissance parfaite de la commune et de son histoire, et bien sur, des multiples dossiers souvent complexes qui font le quotidien de la vie administrative communale.



Fort de cette expérience, c'est tout naturellement, qu'en 2014, elle accède au poste de secrétaire de mairie.

Durant cette carrière exemplaire, elle aura accompagné 3 maires, 6 équipes municipales, et formé avec bienveillance ses nouveaux collègues, Frédéric LESCOUZÈRES puis Renata ZEGAR, et tout récemment Florent JUSTES, qui sont venus grossir, au fil des ans, l'équipe administrative. Durant son dernier mois d'activité, elle a passé le relais à Nathalie LHERMITE, qui lui succède aujourd'hui à ce poste. C'est donc avec joie et reconnaissance que le 20 octobre dernier, sa famille, ses amis, ses collègues actuels et anciens et les élus municipaux, se sont réunis pour lui rendre un hommage bien mérité.

Nous souhaitons à Rose-Marie une longue et heureuse retraite.



VIE SCOLAIRE

L'équipe enseignante

Cela fait maintenant plusieurs années que les élèves de l'école élémentaire de Preignan s'initient à la chorale sous la direction de Monsieur Thierry Marin, enseignant à la retraite mais qui garde toujours un pied dans l'école.

C'est l'occasion pour eux de travailler ensemble, d'être attentifs aux autres. pour arriver à l'unisson. Ils participent à la commémoration du 11 novembre (Cette année, les preignanais ont pu entendre le Cant d'Alegria et la Marseillaise - Photo ci dessous).

A la période de Noël, ils intégreront à cette chorale les enfants de la maternelle (l'occasion de faire une passerelle entre la maternelle et l'élémentaire).

En fin d'année scolaire, en ouverture de la fête du village, les élèves chanteront lors du traditionnel spectacle de fin d'année qui sera également l'occasion de clôturer les Jeux Olympiques de l'école.

En effet, les équipes, enseignante et d'animation, vont organiser des olympiades qui se dérouleront la première semaine de juillet :

5 équipes, constituées, chacune, d'élèves allant de la TPS au CM2 se rencontreront. Chaque épreuve sera adaptée au niveau des élèves. L'objectif sera de s'entraider, de donner le meilleur de soi, et même, de mettre en application la devise des jeux olympiques : « plus vite, plus haut, plus fort, ensemble », sans oublier bien sûr le plaisir d'être réunis et de faire du sport.

Cet événement sera l'occasion de créer du lien, lien indispensable entre les différents acteurs du village : élèves, animateurs, enseignants, associations, municipalité, administrés. **L'école de la République participe à la construction des citoyens de demain.**

L'ALAE Accueil de Loisirs Associé à l'École.

Le projet pédagogique périscolaire porte sur la citoyenneté dans son ensemble: être citoyen du monde, de l'Europe, de notre village et un éco citoyen en devenir.

Cette année, l'ALAE travaille en partenariat avec l'équipe enseignante pour promouvoir la pratique des activités physiques et sportives chez les enfants à travers les Jeux Olympiques 2024.

Nous allons faire intervenir le tissu associatif local pour que les enfants soient sensibilisés à des ateliers sportifs qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer comme le Karaté ou l'escrime. D'autres actions sont mises en place cette année comme le Marché de Noël et le Carnaval, en lien avec l'association des parents d'élèves. Tout ce qui se passe à l'ALAE sera mis en avant dans le journal de l'accueil périscolaire. Nous essaierons dans la mesure du possible de mettre en place des temps d'échanges avec les familles avant chaque période de vacances.

Association Les Petits Pieds Preignanais.

A quoi ça sert? : Nous accompagnons à pied les enfants de la maternelle au centre de loisirs.

Combien ça coûte? : C'est entièrement gratuit pour les enfants, les parents, et les accompagnants. Le matériel est fourni par l'association.

C'est quand? : Le mercredi midi, la réouverture de la ligne cette année sera le mercredi 8 novembre

Qui s'occupera de mon enfant? : Il y a toujours 2 bénévoles pour accompagner. Il s'agit de parents, grands-parents, retraités du village.

Dans quel but? : Créer des souvenirs avec les copains sur le chemin, on discute, on chante...et leur montrer qu'il y a une alternative

à la voiture pour faire 200 mètres !

Je souhaiterai vous rejoindre...avec grand plaisir! Si vous, un parent, un voisin, souhaitez rejoindre l'aventure, contactez-nous. Cela dure environ 30 minutes et chacun s'inscrit selon ses disponibilités. Même si on n'intervient que 2 mercredis dans l'année c'est déjà génial !

Après de qui me renseigner? : n'hésitez pas à me laisser un message au 06.47.02.58.80 ou bien par mail

lespetitspiedspreignanais@gmail.com

Vous pouvez également obtenir des renseignements ainsi que les fiches d'inscriptions auprès de Sylvie AUFFRET à l'école maternelle.

Magali LLEVOT Présidente de l'association

LES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Cette année a été riche en événements pour le comité de jumelage, puisqu'après ces années COVID, les activités ont redémarré. Nous avons pu, du 18 au 21 mai, retrouver nos correspondants à Corral où nous étions attendus avec joie et impatience.

Bien sûr, il nous manquait Pascal Mercier notre maire et ami. Il nous a cependant accompagné pendant tout le séjour ; une rue a été baptisée à son nom et il restera à jamais, très apprécié par les deux comités. Une autre activité, plus festive celle-là, nous a tous rassemblés. Nous avons offert des pieds de vigne et chaque famille a planté le sien dans la joie et la bonne humeur.

Ce séjour a été qualifié par tous comme « des montagnes russes émotionnelles » tant la joie et la tristesse se sont entremêlées. De plus, les élections avaient lieu en même temps et Rosa Suñe, très favorable au jumelage et parlant français, a remplacé Andres Cardenas. Ce dernier a été plusieurs années président du comité de jumelage et a beaucoup œuvré pour le rapprochement de nos villages.

De retour à Preignan, la fête de la musique avait lieu le 24 juin. Dans une ambiance très agréable, chacun a fait ce qu'il savait faire le mieux : l'école de musique, musique et chants, et nous, les tapas ! Un grand bravo à l'école de musique pour ces prestations dénotant un gros travail tout au long de l'année. Rendez vous est pris pour l'année prochaine.

En octobre a eu lieu « le repas entrecôte » qui a eu un franc succès. Merci à notre sympathique chef Christian Urizzi sans qui cette manifestation n'aurait pu voir le jour. Rappelons que tous les produits sont des produits locaux, entrecôtes de chez Lionel et légumes de chez Bernard et Marine.

En décembre aura lieu le marché de Noël (le premier dimanche de décembre). Cette année, nous remercions tout particulièrement Gascogne Gonflables qui va permettre aux enfants de profiter d'une belle journée en attendant Noël.

L'équipe de jumelage se met à l'ouvrage sans compter pour que nos liens avec Corral puissent perdurer. L'éloignement de nos deux villages a un coût et nos activités nous permettent de continuer à entretenir nos liens. Par les temps qui courent, l'amitié n'a pas de prix ! Merci par votre présence d'aider à notre rapprochement.

Si vous souhaitez faire partie de notre comité, n'hésitez pas. Vous êtes les bienvenus ! Contact : Esméralda BORDES - 06.81.73.92.55

LE KARATÉ



Nouvelle saison, **nouveau bureau** !!! Après 17 ans de bons et loyaux services, Marie-Chantal ESCOUBET MAURIN et Serge MAURIN ont souhaité passer la main. Un grand merci à eux pour toutes ces années à œuvrer au développement du club. C'est maintenant à un nouveau bureau de faire perdurer cet héritage : Président Emmanuel ROSICH, Secrétaire Renata ZEGAR, Secrétaire-Adjoint Jessy AGUILAR, Trésorier Vincent GUILLAUME et Trésorier-Adjoint Maxime HERTOUX.

La nouvelle équipe au travail depuis cet été s'est attachée à faire connaître le club sur les **réseaux sociaux** « Instagram » et Facebook » pour donner une plus grande visibilité au club.

La signature d'une **convention de partenariat** avec Grand Auch Cœur de Gascogne a permis d'initier, depuis la rentrée, environ 40 enfants, de 8 à 12 ans, des écoles de Preignan, Sainte-Christie et Montaut-les-Créneaux.

La prochaine action sera le **renouvellement des tatamis** avec l'achat de 80m² de tapis neufs pour un montant de 2800€.

Cet investissement important pour le club, permettra d'accueillir et former nos licenciés dans de meilleures conditions. Le club compte à ce jour dans ses effectifs 16 enfants et 12 adultes.

Le 4 novembre dernier deux karatékas de Preignan ont participé à Cahors au Challenge Occitanie. Toutes nos félicitations à Eva ZEGAR pour sa 3ème place en « Pupilles » et à Alexandre ZEGAR pour sa 2ème place en « Cadets ». De belles victoires qui récompensent aussi l'excellent travail de notre professeur Mohand ZEGAR.

Le club se veut familial et convivial, vous pouvez toujours nous rejoindre. Les cours se déroulent les lundis et jeudis soir : pour les enfants de 18h à 19h et pour les adultes de 19h à 21h.

Le Président, Emmanuel ROSICH

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le début de l'année scolaire est bien entamé mais il est temps de vous présenter la nouvelle équipe très motivée de l'association des parents d'élèves 2023 / 2024. Et surtout de remercier l'équipe précédente qui s'est démenée pour que l'année scolaire précédente soit belle.

Nous avons cette année un **nouveau bureau** composé de :

Présidente : Christine Soucek, Vice-président : Kévin Moreno, Trésorière : Virginie Blaiselyon, Trésorier adjoint : Simon Cazalieu, Secrétaire : Marion Sarran, Secrétaire adjointe : Jessie Magnin.

L'Association des Parents d'Élèves a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter un maximum d'argent pour les enfants. Pour cette année scolaire, un **voyage pour les CM1 et CM2** au Futuroscope est au programme. Notre don va considérablement faire baisser la part des parents. Nous aiderons aussi le Père Noël à offrir de beaux cadeaux, organiser la venue d'une conteuse et participer à d'autres activités extra scolaires.

Cette année le **loto**, très réussi, avec des lots incroyables grâce aux dons des entreprises du Village et d'autres villes, a eu lieu le 10 Novembre. Le premier **vide placards** a eu lieu le 26 Novembre. Nous avons également proposé une vente de chocolats.

Le **Carnaval** aura lieu le 2 Mars 2024 avec un défilé des enfants dans le village et un repas. Le vide placards du printemps se fera le 28 Avril 2024 et nous organiserons également une tombola.

Pour terminer, nous organiserons une fête avec, très certainement, un repas pour clôturer cette année scolaire qui sera, nous en sommes certains, une très belle année pour les enfants et les instituteurs avec lesquels nous avons le plaisir de travailler.

Nous réfléchissons à d'autres actions, ventes ou manifestations, mais nous avons besoin plus que jamais de votre aide pour les enfants !

L'APE est très importante pour tous, n'hésitez donc pas à proposer votre aide et vos idées.

L'équipe de l'APE



TENNIS

Compte tenu du nombre très restreint de participants, la section tennis a décidé d'arrêter son activité d'encadrement du tennis loisir de Preignan. A compter de la saison 2023/2024, **l'accès au court sera libre** et ne sera plus règlementé ni contraint par la serrure à carte. Toutefois, les règles à appliquer sur le court restent inchangées : l'accès est interdit aux personnes munies de chaussures de ville, de crampons, de chaussures boueuses ou toute autre pouvant endommager le revêtement, ainsi, bien sûr, qu'aux deux roues motorisés ou non, trotinettes, skates, etc... **Seule la pratique du tennis y est autorisée**, à l'exclusion de toute autre activité sportive ou autre.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison sportive 2022/2023 a permis aux adeptes du "Sport Santé" d'évoluer dans la pratique des diverses activités proposées par la Section de Gymnastique Volontaire de Preignan.

Intégré dans le maillage territorial de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, le club EPGV vous propose, cette année encore, 4 séances hebdomadaires :

3 cours dynamiques animés par Emmanuelle :

- Lundi de 10 h 30 à 11 h 30 : **Pilate - Stretching Postural**,
- Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 : **Cardio - Renforcement musculaire**
- Vendredi de 19 h 00 à 19 h 45 : **Zumba - Body Balance**

1 cours proposé par Jessica :

- Jeudi de 11 h 00 à 12 h 00 : **Gym Douce** pour une activité physique

adaptée au rythme individuel des pratiquants.

Fidèles au principe "Sport - Santé - Bien-être" de notre Fédération, nos animatrices organisent leurs cours selon les enseignements théoriques reçus en formation en adéquation avec les attentes des adhérents. Pour les personnes ayant eu des problèmes de santé comme pour les seniors, la pratique savamment dosée et régulière de la gymnastique douce ou d'Activités Physiques Adaptées permet de retrouver bien-être et sérénité tout en partageant un moment d'échanges avec d'autres pratiquants.

La saison passée a été riche en événements pour notre club.

En partenariat avec le Comité Départemental EPGV, nous avons organisé la **Journée Senior Départementale**. Plus de 120 adhérents des clubs EPGV gersois se sont retrouvés le 9 mai pour une rencontre festive : marche le matin pour les plus courageux, après un copieux repas très apprécié, l'après-midi a été animée par chacun des clubs avec la présentation de chorégraphies colorées. Et pour clôturer cette sympathique journée, petit goûter avant de se quitter. Malgré le temps maussade, le bien-être et la convivialité étaient au rendez-vous pour profiter pleinement de ces moments d'échanges et de détente. (photo ci dessus)

Par ailleurs, cette année encore, les **randonnées à thèmes** préparées par Odile et ouvertes à tous les passionnés de la marche et de la nature ont réuni entre 20 et 40 participants chaque mois. La découverte de sites touristiques ou historiques méconnus en arpentant les coteaux gersois dans une ambiance chaleureuse a ravi tous les marcheurs. (photos ci contre)

A noter également : une **marche au profit du Téléthon** proposée dans le cadre du Marché de Noël animé par le Comité de Jumelage début décembre. Les dons récoltés à hauteur de 200 € ont été intégralement reversés au Comité Départemental du TELETHON à Auch.

Autre temps fort, le 18 mars, notre « Traditionnelle **Soirée Choucroute** ».

Préparée par Didier, traiteur alsacien, avec des produits régionaux, nous avons apprécié les saveurs de la gastronomie alsacienne durant cette soirée qui a réuni plus de 120 personnes. Encore merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

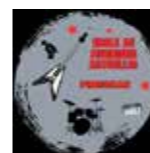
Une date à retenir : la **soirée Choucroute 2024** aura lieu le samedi 9 mars.

Alors, pour garder la forme tout au long de l'année dans une ambiance sympathique, venez nous rejoindre.

Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. Les 2 premières séances sont offertes.

Pour tous renseignements : FCJEP de Preignan – Section Gymnastique Volontaire – Mireille BARREAU / 06 69 04 64 05 - Pierrette DABASSE / 05 62 65 56 25 - Bernadette VILLAIN / 06 15 55 29 15

L'ÉCOLE DES MUSIQUES ACTUELLES



Non, l'École des Musiques Actuelles de Preignan, n'est pas une école de musique comme les autres ! C'est une école, certes, mais qui a les idées larges ; on y apprend, on joue, on prend du plaisir en jouant, on chante aussi. C'est pour cela qu'elle se nomme « École des Musiques Actuelles ». Notre philosophie, c'est apprendre en jouant. On propose des cours de **guitare**, de **basse**, de **batterie**, de **piano** et des ateliers dans lesquels on s'exerce en groupe, on joue de la musique pour de vrai ! Et en s'amusant on apprend plus vite et on prend plaisir à jouer, telle est notre démarche !

Nous nous voulons ouverts aux diversités musicales et nous proposons également des **ateliers pour les petits** du CP au CE2 pendant les vacances scolaires. Des groupes d'ados et adultes sont proposés tout au long de l'année, où débutants et expérimentés sont les bienvenus. Plusieurs dates de concert sont déjà prévues, lors de la fête de la musique le 22 juin mais aussi lors du spectacle de l'École de Musiques Actuelles en fin d'année scolaire le 2 juin.

La **chorale adulte POP-ROCK** n'est pas en reste, c'est un lieu convivial où l'on prend plaisir à chanter accompagné par un groupe complet piano/basse/batterie/guitare.

Vous pouvez offrir des cours de musique, de chorale pour NOËL, c'est un bon moyen d'offrir un cadeau original et ludique. L'équipe de l'école vous souhaite de joyeuses fêtes et à bientôt dans nos cours.

Contact : Mathieu BEZIAN directeur pédagogique 06.19.24.32.53

PREIGNAN SOLIDAIRE

L'Association « Preignan Solidaire » anciennement « Maison du Temps Libre » propose :

- Une activité de **généalogie** 2 fois par mois
- Le prêt de la **voiture électrique** en auto-partage.
- Une **après-midi créative** de jeux de cartes et de sociétés, le dernier jeudi de chaque mois.

Elle a également œuvré pour l'installation de la boîte à livres dans un but de rendre la culture encore plus accessible, d'encourager la lecture, le partage et les liens sociaux. Contact : Marie-Rose DEBAT - 06 73 25 37 85





Cela fait maintenant une quinzaine d'années que les communes de Sainte Christie et Preignan ont totalement uni leurs structures et compétences dans le but de renforcer les participations aux diverses épreuves et surtout renforcer la formation des jeunes filles et garçons. 15 ans de belle vie de sport, 15 ans de plaisir autour des stades et notamment sur le stade Alain Villanueva. 15 ans empreints de beaucoup de satisfactions, avec quelques saisons parfois plus difficiles, qui n'auront pas eu raison du dévouement, à respecter, des éducateurs et dirigeants.

La formation est un des mots clés du SCP. Sous la houlette d'Alexandre, responsable de l'école de foot, les divers éducatrices et éducateurs, formés par des diplômés adéquats pour la plupart permettent un apprentissage sportif mais également humain.

Le SCP est aujourd'hui reconnu sur l'échiquier footballistique départemental, tant par sa qualité de formation, par ses résultats, mais également par l'image dégagée, image pour laquelle le bureau en place reste vigilant.

Nous comptons 320 licenciés, répartis par 146 joueurs des U6 aux U17, 51 pour la section féminine dont les U18 évoluent au plus haut niveau régional, 67 sur la section masculine, vétérans inclus puis 55 éducateurs et dirigeants.

En résumé, un investissement bénévole important, semaine et week-end; un grand merci donc à tous les acteurs, joueuses, joueurs et dirigeants. Preignanais et Preignanaise, nous serions heureux de vous recevoir lors des rencontres du samedi, où vous pourrez découvrir une magnifique « guinguette » concoctée à temps perdu par les dirigeants. Vous pourrez assister à une rencontre, avec une ambiance conviviale autour du rectangle.

Dans l'attente de vous accueillir dans ce nouveau stade flambant neuf.

Passez d'excellentes fêtes de fin d'années autour des gens qui vous sont chers et Forza SCP !

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DES 16 ET 17 SEPT

Sur le thème « Patrimoine vivant » défini pour illustrer ces Journées Culturelles, la commune de Preignan a organisé diverses animations en partenariat avec les propriétaires de 2 sites historiques de la commune :

Au Château de la Testère à Gaudoux.



Berceau de l'immigration italienne en 1924, témoin d'une époque chargée de souvenirs, Madame et Monsieur Arbaud, propriétaires du château, ont accueilli plus de 500 visiteurs. Durant ces 2 journées, le public a pu ainsi déambuler dans ce magnifique domaine accompagné par Monsieur Arbaud qui a longuement commenté l'histoire de ce lieu emblématique. Dans les très belles salles entièrement rénovées par les propriétaires, 3 animations ont été proposées :

- **Un jeu d'histoire** conçu par l'Association Histoire de Transmettre pour découvrir le patrimoine de l'Agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne animé par Madame Anita Montagne, présidente de cette association qui a réalisé le blason de la commune avec les enfants de la classe de Thierry Marin en 2020. Ce jeu a recueilli l'enthousiasme des participants. (Photo) .
- **Un Atelier de Dentelles** permettant d'admirer les travaux d'une grande finesse confectionnés par les « dentelières » (membres de l'Association preignanaise ACLES), qui pratiquent avec passion et minutie cet art de la dentelle. Une initiation à la pratique a été proposée au jeune public. (Photo)
- **La dégustation d'un biscuit gascon** traditionnel proposé par la biscuiterie les Mousquetaires, pour le plaisir des papilles !

La promenade guidée dans le parc à la découverte des arbres géants et majestueux : cèdres du Liban, frênes de l'Orégon, ormes du Caucase, peupliers blancs, etc... a été également très appréciée.

Au Château féodal de Preignan.



Monsieur Jacques Barbé, propriétaire du château, a permis aux passionnés d'histoire de découvrir ce **site médiéval** en leur présentant son évolution au travers de **multiples anecdotes** racontées autour de ces vestiges.

Un week-end riche de découvertes culturelles autour du patrimoine Preignanais qui a suscité un vif intérêt de la part des très nombreux visiteurs.



ETAT CIVIL

NAISSANCES : nous souhaitons la bienvenue à

- **Tessa GUITET**, née le 15 mars 2023

Félicitations aux heureux parents : Alexia TOQUEBOEUF et Alexandre GUITET

- **Noé BOISSARD**, né le 17 avril 2023

Félicitations aux heureux parents : Claire DIANA et Olivier BOISSARD

- **Adem PERES**, né le 12 mai 2023

Félicitations aux heureux parents : Sarah VILLEMUR et Kevin PERES

- **Paola COSTENARO**, née le 05 octobre 2023

Félicitations aux heureux parents : Mary-Ange CROT et Rémi COSTENARO

- **Amalya-Rose ANTAJAN**, née le 25 octobre 2023

Félicitations aux heureux parents : Anne ROBIN et Arnaud ANTAJAN

MARIAGES : félicitations aux jeunes époux

COUZIER Pauline et DELORME Louis le 15 juillet 2023

DÉCÈS : nous présentons nos sincères condoléances aux familles de

- **DUPUY Jacques** le 12 janvier 2023

- **VILLENEUVE Marie née NOGUÈS** le 30 janvier 2023

- **FERREIRO Marthe née CHARLAS** le 09 février 2023

- **DUBARRY Francis** le 06 mars 2023

- **MERCIER Pascal** le 04 avril 2023

- **LLORET Christine née OUVRAT** le 08 juin 2023

- **PAMBRUN Armand** le 08 juillet 2023

- **ALIBERT Yvette née BALEIX** le 07 août 2023

